

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

L'ABONNEMENT  
3 patacons par mois.

BUREAU  
du  
JOURNAL.  
Rue de las Cámaras n. 34

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSERERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNES.

## Almanach Français.

- Mercredi 8 (1794). — Prise de Frankenthal, par le général Dessaix, contre les Autrichiens.
- (1805). — Combat d'Haslach par Napoléon, contre les Autrichiens.
- (1805). — Combat de Wertingen, par Murat, contre les Autrichiens.
- (1810). — Combat d'Alenquer, par le maréchal Maeséna, contre les Anglo-Portugais.

La Louise Marie est attendue au premier jour du Havre

## MONTEVIDEO.

7 Octobre 1845.

(Suite.)

Rosas dans son memorandum au gouvernement du Paraguay, devoit se torturer le politique tout en essayant de prouver les avantages que retirerait ce pays et les maux qu'il éviterait en s'unissant aux provinces confédérées de la Plata.

Le Paraguay demandait un chargé des relations extérieures de la Confédération Argentine, qu'il reconnût son indépendance. Le dictateur lui répondit :

« Que bien qu'il fût chargé des relations extérieures de la Confédération il était impossible au gouvernement de Buenos Ayres de reconnaître l'indépendance de la république du Paraguay sans convoquer à cet effet les autres villes confédérées, ce que les circonstances ne permettent pas actuellement. »

« Qu'il était très nécessaire que le Paraguay réfléchît mûrement sur cette demande qui, lui étant accordé, pourrait lui attirer de graves préjudices. »

« Que le gouvernement de Buenos Ayres donnerait permission aux étrangers et aux Montevidéens pour négocier avec le Paraguay, mais que ce serait sous la condition de prendre le pavillon argentin parce que les rivières de la Plata et du Parana appartenaient à Buenos Ayres de fait et de droit, de côte à côte. »

« Que l'indépendance du Paraguay étant reconnue il se verrait encombré de ministres et de consuls étrangers qui s'efforceraient d'en troubler la paix intérieure comme ils le faisaient à Buenos Ayres et de s'en emparer même s'il était possible. »

« Qu'en s'incorporant à la Confédération, il formerait ou contraindre une grande nation qui imposerait le respect aux étrangers; que la Confédération était très bien instituée; que le gouvernement de Buenos Ayres ne s'immiscerait nullement de l'intérieur des provinces confédérées, que chacune d'elles se gouvernerait selon ses institutions et ses lois. »

« Qu'il ne reconnaissait ni ne méconnaissait pas l'indépendance de la République; qu'il faisait des vœux pour sa prospérité, que Dieu la conserva sans admettre d'étrangers qui sont des insectes rongeurs; que son bonheur consistait à ne posséder que des sujets d'une même religion, lorsque Buenos Ayres avait le malheur de se voir rempli de temples protestants;

« grave préjudice que lui portèrent antérieurement les sauvages unitaires en ratifiant des traités avec les Anglais, préjudice qui maintenant était sans remède. Qu'on ne pouvait rien dire ni rien faire aux étrangers établis dans le pays sans que leurs ministres ou consuls ne fassent de suite des réclamations, de telle sorte qu'ils veulent jouir de prérogatives plus grandes que les nationaux mêmes. »

Cette pièce officielle et publiée par l'ordre du gouvernement du Paraguay nous paraît de la plus complète authenticité, et est la preuve la plus évidente de la haine de Rosas contre tout ce qui est étranger.

On lit dans le *Constitucional* :

« On nous rapporte qu'Orbe a sollicité le consentement du commandant du brick *San Martin*, actuellement au Buceo, pour l'envoi d'une commission auprès du ministre espagnol, aussitôt son arrivée dans notre port. »

.....  
Quel pauvre homme que ce Rosas... de quelle bêtise céleste ne jouirait-il pas! s'il est vrai que le royaume des cieux appartient aux pauvres d'esprit. En effet, l'ignorance et la stupidité du conseil *Gaucha.Federal* ont pu seulement dicter une demande aussi inconvenante que l'intérêt que peut attacher Rosas à sa concession. — Aveuglé des fades adulations de son entourage, composé en partie des hommes les plus ignorants, Rosas tout en croyant pouvoir maîtriser les hommes et les événements, ne commet plus que bêtise sur bêtise. En effet, en supposant qu'on veuille adhérer à sa demande: que dira-t-il au ministre espagnol? n'a-t-il pu penser qu'un ministre envoyé par un cabinet quelconque, vienne sans instructions, ou vienne étudier premièrement le pays, sa situation politique et commerciale, pour pouvoir agir ensuite? et quand même il voudrait approfondir la question actuelle irait-il demander des renseignements à celui là même dont le nom est peut être souligné dans ses instructions!

Quels renseignements en effet pourrait donner la commission rosiste au ministre espagnol?

Que leur maître a facilité l'émigration espagnole pour en faire des soldats qui l'aideront à accomplir ses projets d'ambition; qu'il a fait assassiner ou s'est emparé des biens des plus riches d'entre eux suspectés seulement d'une opinion que leur caractère d'étranger ne pouvait admettre; qu'il médite la ruine de tous les étrangers indistinctement; qu'il expulsera les espagnols qu'après s'être servi d'eux pour assurer sa domination; qu'il les a forcés de prendre part comme Américains aux luttes qu'il soulève continuellement; qu'il a commis envers eux les plus révoltantes injustices.....

Cette députation peut-elle dire autre chose sans avancer de grossiers mensonges dont le ministre espagnol ne sera certainement pas le dupe

.....  
Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que la question actuelle de la Plata est devenue universelle. Tous les journaux condamnent l'ambitieuse politique du dictateur

de Buenos Ayres. Nos lecteurs pourront juger de l'opinion des différentes nations européennes par les articles que nous commençons dès aujourd'hui à insérer dans nos colonnes.

REPUBLIQUE ARGENTINE. Buenos Ayres. — Par le navire *Kate*, on vient de recevoir à Liverpool l'importante nouvelle de la rupture entre Rosas et le représentant français à Buenos Ayres.

Le refus de l'amiral Laine, commandant la station française à Montevideo, de reconnaître le nouveau et rigoureux blocus mis par ordre de Rosas devant ce port, avait depuis quelque temps amené un certain refroidissement entre celui-ci et le ministre de France à Buenos Ayres. Il donna lieu à un échange de notes, qui, du côté de Rosas, fut suivi de la détermination de rompre toute relation avec cet envoyé et de lui faire remettre son passeport.

Cet acte est regardé comme une déclaration de guerre contre la France, qui cependant dispose dans ces parages de forces navales assez formidables pour pouvoir anéantir ou capturer toute l'escadrille employée dans le blocus de Montevideo, et même pour forcer le général Orbe avec l'armée sous ses ordres de lever le siège de cette ville, puisqu'il doit tirer tous ses approvisionnements de la flotte.

Comme l'Angleterre a également à se plaindre beaucoup des mesures violentes de Rosas contre les résidents anglais, on pense que ce pourrait bien être le commencement de la fin du règne de ce dictateur.

(Journal de Constantinople.)

Le gouvernement a nommé le colonel d'artillerie Julian Martinez commandant militaire de l'île de Martin Garcia.

On nous assure qu'il y avait ces jours derniers plus de cinq cent étrangers qui sollicitaient des passeports au bureau de Buenos Ayres; le bureau n'en délivre que sept à huit chaque jour tant il y met de mauvaise volonté et de retards.

## PORT DE TARIFA.

D'après les nouvelles de Tarifa, la roche appelée *Rompetimones* et les deux autres qui étaient à l'embouchure de la baie, ont été complètement détruites. On a délivré ce port d'un écueil où plusieurs navires se sont fracassés. L'année passée deux navires y ont touché, dont un a eu de fortes avaries et l'autre s'est perdu complètement.

## L'ECOLE NAVALE.

La chambre des députés a prouvé, une fois de plus, que le vote récent d'une enquête sur l'état de notre marine, que la France est fermement décidée à créer



une puissante armée de mer. Mais il ne suffit pas pour cela de construire des bâtimens, ni même d'accroître le personnel de notre inscription maritime. Il faut surtout former un corps d'officiers habiles, familiarisés dès l'enfance avec la mer.

Nos ressources en hommes et en vaisseaux ne sont pas comparables à celles dont l'Angleterre dispose. Les bons officiers pourront seuls, par le judicieux emploi des hommes et par l'habileté des manœuvres, suppléer à notre infériorité numérique. On ne saurait donc accorder trop d'importance à tout ce qui concerne l'éducation des élèves de la marine.

Nous nous félicitons, à ce titre, de pouvoir analyser, quelques jours avant sa publication, une brochure remarquable par des aperçus ingénieux et par les réflexions les plus justes sur l'éducation à donner aux jeunes gens qui se destinent à l'armée de mer. Ce travail curieux et intéressant a pour titre : *Les Ecoles de la marine*.

Nous ferons d'abord avec l'auteur le résumé des divers systèmes d'éducation navale qui ont été essayés en France depuis la révolution jusqu'à nos jours. Tous les législateurs, qui ont eu à statuer sur cette question, se sont trouvés en présence d'une grande difficulté. Elle consiste dans l'obligation de combiner la théorie et la pratique de telle sorte que, d'un côté, les élèves ne soient pas mis trop tard aux prises avec la mer, leur véritable école; et que, d'un autre côté, ils ne soient pas livrés aux dangers de l'Océan et chargés des devoirs de leur profession avant d'avoir acquis une instruction suffisante pour éviter ces dangers et accomplir dignement ces devoirs. Nous allons voir comment ce problème a été résolu jusqu'à présent.

Il existait au commencement de la révolution, des écoles de marine à Vannes et à Alais; la loi du 15 mai 1791 les supprima. A leur place on fonda dans les ports des cours publics d'hydrographie et de navigation, et on ouvrit des concours pour les emplois d'aspirans et d'enseignes. Le 14 octobre de la même année 1791, une loi établit deux principes importants: la nomination au choix aux deux tiers de places d'aspirans; l'obligation de faire ces choix parmi les élèves et volontaires qui avaient navigué. Le dernier tiers des places était donné au concours. Telles furent à cette époque les parts faites à la théorie et à la pratique, qui, en mer surtout, est encore plus utile que la théorie.

La loi du 30 vendémiaire an IV (octobre 1795) rétablit une école de la marine, tout en conservant, sauf quelques modifications, les dispositions de la loi de 1791. Deux bâtimens de guerre étaient affectés aux études, qui étaient presque exclusivement pratiques.

Cette école fut remplacée par deux écoles spéciales de marine, fondées, l'une à Brest, l'autre à Toulon, par la loi du 21 septembre 1810. On y était appelé par un décret, de treize à quinze ans. Pour y être admis, il suffisait de savoir l'orthographe, les quatre premières règles, le calcul décimal, celui du carré et des cubes. L'instruction durait trois ans, et le programme avait été rédigé tout entier en vue des applications. Il comprenait: l'arithmétique, la géométrie, la trigonométrie, le pilotage et les élémens de la navigation, la trigonométrie sphérique, la théorie et la pratique complète de la navigation, les élémens de statistique avec application aux machines en usage sur les vaisseaux, l'observation et les calculs nautiques, la topographie des côtes et des rades, le levé des plans.

Cette institution dura jusqu'en 1816. C'est alors que M. Dubouché eut l'idée, dont on n'a tant ri, de fonder une école navale à Angoulême, et d'imposer aux élèves un programme d'études purement scientifiques, d'un usage excellent sur la terre ferme, mais au moins superflus sur l'Océan.

On reconnut bientôt la nécessité de recruter le corps des officiers de la marine ailleurs que dans l'école d'Angoulême. Le 30 juillet 1826, une ordonnance ouvrit des concours publics pour l'admission d'élèves de deuxième classe, indépendamment de ceux qui faisaient leur éducation maritime dans le département de la Charente. Par décision du 7 mai de l'année suivante, un vaisseau,

l'Orion, fut désigné comme vaisseau d'instruction dans la rade de Brest.

En 1830 le collège d'Angoulême a été définitivement supprimé, et l'Orion a pris le nom d'École navale. Une ordonnance du 1er novembre 1830, contresignée par M. Horace Sebastiani, contient l'organisation de cette école sur les mêmes bases que l'ordonnance de 1826.

Des concours publics sont ouverts chaque année à l'effet d'admettre à l'école navale les jeunes gens qui se destinent à la marine. Les examens d'admission sont faits par les examinateurs de l'école Polytechnique. Les candidats ne doivent pas avoir dépassé leur dix-septième année. Les connaissances exigées pour l'admission à l'école navale sont: l'arithmétique complète, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie rectiligne et sphérique, la statique démontrée synthétiquement, appliquée à l'équilibre des machines simples; une écriture lisible, une orthographe correcte; la langue latine; les élémens de la langue anglaise; le dessin.

N'est-ce pas demander beaucoup à des candidats de dix-sept ans? Mais ce n'est rien auprès de ce qu'on enseigne à l'École navale et de ce qu'ils doivent y apprendre en l'espace de dix mois, sous peine d'être exclus et déclarés impropres au métier de la mer.

L'enseignement de l'école navale comprend: 1° un cours de navigation; 2° un cours d'hydrographie; 3° cours de géométrie descriptive et ses applications à l'architecture navale; 4° cours de physique générale, comprenant les élémens de la dynamique et de l'hydrostatique, les théories de la chaleur, les gaz, l'électricité, le magnétisme terrestre, les lois principales de la lumière, la météorologie, 5° cours de grammaire générale, belles lettres, morale, histoire moderne; 6° cours de langue anglaise; 7° cours de dessin pittoresque et linéaire; 8° manœuvres des vaisseaux, tactique navale; 9° théorie et exercice du canon et du fusil.

(Constitutionnel.)

(La suite au prochain numéro.)



## MOUVEMENT DU PORT.

### ARRIVAGES

Entrées du 6.

Genes, brick sorde Vicente, cap, Vicente Juan Trapani, à Jaime Lavallol.

Cadix et Bilbao, trois mats espagnol Iru-racbal cap. Andre de Cortina, à Wagon.

Rio-Grande, golette brésilienne Fortuna, cap. F. da Rosa, à J. de S. Viana.

### AVIS.

Le soussigné qui est resté depuis le mois de septembre 1842 l'employé de MM Plane frères, avec un intérêt sur les ventes que faisait la maison, jusqu'à son retour de Rio-Grande en août 1844, n'a plus à aucun titre, depuis lors, fait partie, sinon d'une manière officieuse, de la maison de MM Plane frères. Il a l'honneur de prévenir les personnes qui pourraient avoir quelques affaires à traiter avec lui, qu'on le trouvera tous les jours chez lui de huit à onze heures du matin et de quatre à sept heures du soir, rue du Parais, n. 12

J. W. MAESCHAL.



## VENTE L'ENCHERE.

[Remate.]

PAR COURRAS SMITH ET Cie.

Chez eux rue du Sarandi n. 49.

Mercredi 8 courant, à 11 heures du matin on vendra au plus offrant une quantité d'articles de nouveauté.

## AVIS DIVERS.

Leçons particulières de langue française, de latin, de mathématiques, de géographie, d'histoire et de dessin, par M. Charles Mousseaux.

S'adresser au bureau du Patriote, celle de las Comaras, n. 34.

### AGENCE GENERALE D'AFFAIRES.

Rue Zavala, N. 80.

A vendre à la Victoria, 3,125 varas de terrain, manzana 48. — à vendre à la Victoria, 2,500 varas de terrain, manzana 32. — On demande 1,000 \$ sur l'hypothèque d'une maison en ville. (S'adresser au bureau). — On desire louer une maison bien située, on donnera des garanties. — On desire acheter un terrain en ville. — On demande un jeune homme possédant le français et l'anglais, ou l'espagnol et l'anglais.

S'adresser pour demandes ou propositions, tous les jours au bureau de l'agence.

### AVISO.

Se ha vendido la pulperia sita en la calle de Alzaybar, N. 2, quien tenga quantas que arreglar en ella, se apersonará á D. Bernardino Costa, ocurriendo á la misma calle, N. 12 y 14.

### AVISO AL PUBLICO.

Carbon de superior calidad hay de venta a bordo de un pailebote anclada en el crbo del norte, mismo paraje a unde se vendia de antes lo cual se dara á un precio acomodado.

### AU RABAIS.

On trouvera au Môle de Lafon, du charbon de bois de premiere qualite á 3 patacons la fanegue.

### AVIS.

Il a été perdu un jeune chien espagnol tout noir; âgé de trois mois; il est offert une bonne récompense à la personne qui le rapportera rue du Cerrito, N. 134.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie du PATRIOTE FRANCAIS.